



Strasbourg, le 30 juin 2023

THB-GRETA(2023)LD48

(cf. point 35 du projet d'ordre du jour de la 48ème
réunion)

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

48ème réunion du GRETA

Strasbourg, 26-30 juin 2023
Ouverture à 09 :30

Palais de l'Europe, salle 10

LISTE DES DECISIONS

-
- Point 1 Ouverture de la réunion
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- Point 3 Rapport oral du Bureau et tour de table avec de nouvelles informations des membres du GRETA
- Point 4 Questions administratives et budgétaires
- Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 6 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur l'Islande

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 7 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur les Pays-Bas

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 8 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la Suède

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 9 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur l'Andorre

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

- Point 10 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la Hongrie

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

- Point 11 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur l'Italie

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

- Point 12 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la Lituanie
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 13 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Finlande
- Point 14 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Allemagne
- Point 15 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur l'Azerbaïdjan
- Point 16 2ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur l'Estonie
- Point 17 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Pologne
- Point 18 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Serbie
- Point 19 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Slovénie
- Point 20 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur l'Espagne
- Point 21 Suivi de la publication du 12^e rapport général sur les activités du GRETA
- Point 22 Suivi de la 32ème réunion du Comité des Parties
- Point 23 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties et informations supplémentaires soumises à la suite de ces rapports
- Le GRETA a examiné les informations contenues dans les rapports soumis par les autorités d'Albanie, de Bulgarie, de Croatie, du Danemark, de Géorgie, de Moldova, du Monténégro et de Roumanie, et a décidé d'envoyer des lettres à ces pays qui soulignent les domaines dans lesquels les recommandations faites par le GRETA restent à mettre en œuvre.
- Point 24 Préparation des prochaines visites d'évaluation
- Point 25 Discussion sur les méthodes de travail du GRETA
- Point 26 Préparation et adoption du questionnaire pour le 4^e cycle d'évaluation
- Le GRETA a approuvé le questionnaire pour le 4^e cycle d'évaluation de la Convention et a décidé de commencer à l'envoyer aux Etats parties au mois de juillet 2023.
- Point 27 Projet d'observations écrites du GRETA auprès de la Cour européenne des droits de l'homme concernant l'affaire I.C. c. la République de Moldova (requête n° 36436/22)
- Le GRETA a approuvé le projet d'observations et a décidé de le soumettre à la Cour européenne des droits de l'homme.

-
- Point 28 Echange de vues avec Mme Diane Schmitt, Coordinatrice de l'UE pour la lutte contre la traite des êtres humains
- Le GRETA et la Coordinatrice de l'UE pour la lutte contre la traite des êtres humains ont convenu de poursuivre leur collaboration, notamment par le biais d'échanges annuels.
- Point 29 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Le GRETA a convenu d'adresser une lettre aux autorités bulgares, qui souligne l'importance de garantir un financement suffisant pour le fonctionnement des refuges spécialisés pour les victimes de la traite.
- Point 30 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 31 Activités relatives à la mise en œuvre des recommandations du GRETA
- Point 32 Dates des prochaines réunions
- Le GRETA a confirmé les dates de sa 49^e réunion, qui se tiendra du 13 au 17 novembre 2023, et a convenu des dates de ses 50^e et 51^e réunions ainsi :
- 50^e réunion : 18-22 mars 2024
51^e réunion : 1-5 juillet 2024
- Point 33 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 49^e réunion
- Point 34 Questions diverses
- Point 35 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 48^e réunion